

UFC Que Choisir Vallée de Montmorency

PV de l'AG 2022 (du 18 avril 2023)

Début de l'AG

L'association a 45 ans.

Les adhérents ont reçu une convocation nominative envoyée le 10 mars 2023, réf RC2023-31, par courrier postal, avec ordre du jour et pouvoir.

*

Monsieur Cima ouvre la séance à 19h15.

Décompte des présents et des pouvoirs (5 maximum par présent d'après les statuts) : 10 présents et 57 pouvoirs valablement exprimés. Comme, d'après les statuts, chaque présent peut avoir au maximum 5 pouvoirs, 50 pouvoirs sont distribués aux 10 présents, ce qui donne, pour cette AG : 60 adhérents présents ou représentés.

Nombre d'adhérents à jour de cotisation : 193 contre 223 l'an dernier. L'une des causes en est le manque, depuis la Covid, de publication régulière de notre bulletin « trimestriel » car les réadhésions se font essentiellement lorsque les adhérents reçoivent leur bulletin.

Rapport moral par M Cima

Actions, représentations

1-Bénévoles actuels

Mme Chapelle, Mme Cima, Mme Darnat, Mme Dollé, Mme Faubladié, Mme Haddak, Mme Mazer. M. Cima, M. Du Bled, M. Dumolin, M. Fouché, M. Pruvost, M. Rissey,

2-Actions litiges (permanences ou TLL)

Mme Faubladié, Mme Mazer.

M. Cima, M. Du Bled, M. Dumolin, M. Pruvost, M. Rissey.

Permanences :

-à Saint Gratien, au Centre culturel du Forum tous les jeudis à 19h (hors vacances scolaires)

-à Ezanville, le 1^{er} mercredi de chaque mois, après prise de rendez-vous téléphonique ou sur Internet.

Au total, ont été pris en charge : 150 litiges par TLL (Traitement de Litiges en Ligne) et 51 litiges de personnes venues à nos permanences.

3-Aide téléphonique aux consommateurs

Mme Haddak a en charge le téléphone de l'association (07.71.71.09.73) qu'elle doit mettre de temps à autres sur répondeur vu le nombre important d'appels.

4-Enquêtes nationales

En 2022, avec l'UFC national, nous avons réalisé 3 enquêtes : Modifications de certains constituants de l'huile et de la moutarde ; prix dans les Hard discount ; prix dans les « circuits courts ».

5-Actions spécifiques locales

Fin 2021, M. Rissey a monté une « conférence débat » sur le thème « arnaques et prévention ». En 2022, il l'a présentée dans 8 villes à un total de 230 personnes, dont à Franconville devant 120 personnes.

6-Actuellement, en tant que représentants de l'UFC, nous sommes membres :

- de la Commission départementale de surendettement (M. Riskey).
- de la CDAC 95, Commission départementale d'aménagement commercial : Implantation ou modification de grandes surfaces de vente de plus de 1000m² (M. Riskey).
- de la Commission des usagers de la clinique des Sources à Montmorency (Mme Haddak, M. Cima).
- de la Commission des usagers de la clinique de Belloy en France (Mme Dollé, M. Cima).
- de la Commission des usagers de la clinique Champ Notre-Dame à Taverny (Mme Chapelle, Mme Dollé, M. Cima).
- de la Commission des usagers de la préfecture du 95 (M. Riskey).
- de la Commission consultative des services publics locaux d'Eaubonne (M. Riskey).
- de la Commission consultative des services publics locaux de Taverny (M Cima).

Moyens de communications

- Notre site sur Internet (www.ufc-ul.org), l'un des premiers sites internet créés à l'UFC, a 24 ans. Il fonctionne bien. Il draine des « non adhérents ». Il a toujours un hébergeur gratuit... pour l'instant.
- Boîte aux lettres. Cette année nous n'avons pratiquement pas eu de courriers postaux de non adhérents.
- De nombreux courriels sur contact@montmorency.ufcquechoisir.fr
- De nombreux appels téléphoniques reçus et traités par Mme Haddak au numéro 07.71.71.09.73
- Bulletin « **Consommateur du 95** » : Fin 2022, avec le n°167 nous en sommes à la 42^{ème} année de publication. Il est consultable, téléchargeable et imprimable à partir de notre site Internet.

Relations avec les 2 autres AL du 95

Nous n'avons pas de relations officielles régulières avec les deux autres AL du 95 (Argenteuil-Cergy et Fosses), sauf par l'intermédiaire de l'Union Régionale.

Relations avec l'Union Régionale

Jeudi dernier, Madame Faubladié nous a représentés à l'AG 2023. Cette année nous n'avons présenté aucune candidature à son CA.

Relations avec la Fédération

- Comme chaque année, l'UFC national nous demande des bilans fastidieux et complexes de l'activité de notre AL : nombre d'adhérents, d'actifs, depuis quand..., si nous avons un bulletin local, un site Internet... traitement de litiges en ligne...
- Participation aux réunions statutaires.
- M. Du Bled a participé à l'AG de 2022 de printemps.
- M. Riskey a participé à l'AG de 2022 d'automne.

Rapport financier par Mme Dargnat, trésorière de l'association.

Il est ensuite procédé à la présentation du rapport financier par Mme Dargnat.

- Montant annuel des cotisations :
Adhésion classique : 28€ pour la 1ère adhésion, 23€ les années suivantes ;

Adhésion pour les bénévoles : 6€ ;
Adhésion « sympathisants » créé à titre d'essai par l'UFC nationale : 15€.
- Abonnement au **Consommateur du 95** : 4€ par an. Gratuit pour les adhérents.

RAPPORT FINANCIER 2022

Recettes :

Adhésions + Dons	4 959 €
Subvention	970.97 €
UFC Remboursement frais enquête	36.30 €

TOTAL RECETTES **5 966.27 €**

Dépenses :

Achat timbres	861.72 €
Frais de déplacements	1 665.96 €
Assurances	626.49 €
Part reversée à l'UFC National	1 037.40 €
Frais tirage du bulletin	465 €
Matériel de bureau	1 459.50 €
Fournitures de bureau	216.88 €
Frais pour une formation	250.00 €

TOTAL DEPENSES **6 582.95 €**

Résultat négatif de l'exercice **-616.68 €**

C'est la première année que le bilan est négatif

AU COMPTE AU 01/01/2022 **20 945.89 €**

AU COMPTE AU 31.12.2022 **20 329.21 €**

Compte Caisse d'Epargne **23 235.55 €**

Discussions à propos des deux rapports et propositions

Discussions sur les solutions pour faire venir de nouveaux adhérents et bénévoles.

Votes des rapports

Pour des raisons de facilités techniques, il est demandé aux présents, s'ils l'acceptent tous, de voter à main levée. C'est un OUI unanime.

Il est ensuite procédé, selon les statuts, au vote du quitus :

Rapport moral : OUI à l'unanimité des présents et représentés.

Rapport financier : OUI à l'unanimité des présentes et représentés.

Prévisions

En 2023, notre objectif est de :

- Poursuivre le traitement des litiges, tant ceux sur Internet (TLL) que ceux en présentiel.

- **Motiver des bénévoles et de futurs bénévoles pour, entre autres, distribuer des tracts sur les marchés et être au contact des consommateurs (renouer ainsi avec une habitude que nous avons il y a une vingtaine d'années et que nous n'avons pas réussi à remettre en place en 2022).**
- Continuer la publication du **Consommateur du 95**.
- Continuer à utiliser le téléphone de l'association comme depuis deux ans.
- Continuer à alimenter notre site Internet.
- Continuer à faire les enquêtes nationales et **refaire des enquêtes locales**.
- **Poursuivre la mise en place de conférences débats à thèmes dans le but de mobiliser certains adhérents et non-adhérents, tel que nous l'avons fait en 2022 au sujet des « arnaques et prévention » et d'éventuels autres sujets.**

Renouvellement du CA

Conformément aux statuts, il est procédé au renouvellement du conseil d'administration. Cette année, un seul administrateur est sortant : M. Riskey. Il a candidaté pour sa réélection. A aussi candidaté Mme Haddak. Conformément aux statuts, les deux peuvent être élus.

Pour les mêmes raisons que celles énoncées au sujet du vote des quitus, il est demandé aux présents, s'ils acceptent tous, de voter à main levée. C'est un OUI unanime.

Il est procédé au vote pour le renouvellement des administrateurs ; vote séparé pour chaque candidat.

Résultats :

Mme Haddak : OUI à l'unanimité des présents et représentés.

M. Riskey : OUI à l'unanimité (moins une abstention) des présents et représentés.

Montant de la cotisation

Cotisation « adhérent » : Après discussion sur le montant des cotisations adhérents, vue la trésorerie positive, le conseil d'administration sortant propose que les montants des cotisations soient reconduits pour 2023, à savoir :

- 28€ pour la première année d'adhésion ;
- 23€ pour chaque année suivante.
- 15€ par an pour les sympathisants.
- 6€ par an pour les bénévoles dont l'implication est avérée dans les enquêtes, les litiges, les représentations...

Résultat du vote : OUI à l'unanimité des présents et représentés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h10. Elle est suivie par un Conseil d'Administration pour élire le bureau de l'association.

*

Conseil d'Administration faisant suite à l'AG du 18-4-2023

Présents : Mmes Jacqueline Dagnat, Carmen Haddak, MM Raymond Cima, Thierry Du Bled, et Pascal Rissey.

Absent excusé : M Pascal Fouché.

Ordre du jour

1-Election du Bureau

2-Rappel sur la gestion de la trésorerie

Début de la séance à 21h15, à la suite de l'AG.

1-Election du Bureau

M. Raymond Cima prend la parole pour rappeler que pendant toute l'année il a régulièrement dit à chacun des présents qu'il ne se représenterait plus au poste de président car il était au CA de l'AL953 depuis sa création, en mars 1978, qu'il en avait été le président pendant 43 ans et que l'accumulation des responsabilités administratives fédérales lui pesaient de plus en plus.

Après quelques échanges au sujet de qui va prendre la relève de la fonction présidentielle, M. Pascal Rissey présente sa candidature.

Puis Mme Jacqueline Dagnat se représente au poste de trésorière.

Enfin la discussion s'engage à propos du secrétariat, poste détenu depuis des années par M. Pascal Fouché, de plus en plus rarement présent entre autres pour des raisons de travail hors région parisienne. Mme Carment Haddak accepte de présenter sa candidature en qualité de secrétaire et M. Thierry Du Bled en qualité de secrétaire adjoint.

Les quatre membres du Bureau sont élus à l'unanimité des présents :

Président : M Pascal Rissey

Trésorière : Mme Jacqueline Dagnat

Secrétaire : Mme Carmen Haddak

Secrétaire-adjoint : M Thierry Du Bled.

M. Pascal Rissey propose à M. Raymond Cima, qui s'occupait jusqu'à présent de la rédaction des bulletins trimestriels et de la gestion du site Internet de l'AL, d'être le responsable de la communication de l'AL. Ce dernier accepte.

2-Rappel gestion de la trésorerie

Il est rappelé que le président et la trésorière ont la signature au niveau des banques.

Aucun changement n'est demandé par les présents.

La séance est levée à 21h45

UFC Que Choisir Vallée de Montmorency

Membres du CA faisant suite à l'AG 2022 du 18 avril 2023

Président

M. RISSEY Pascal

Trésorière

Mme DARGNAT Jacqueline

Secrétaire

Mme HADDAK Carmen

Secrétaire adjoint

M. DU BLED Thierry

Autres membres du CA

M. CIMA Raymond

M. FOUCHÉ Pascal

*